



Réseau de transport d'électricité

VOS REF

NOS REF LE-MAIN-CM-LYO-GMR DAU-EEL-2016

INTER-LOCUTEUR Frédéric GAUTHIER

TÉLÉPHONE 04 38 70 13 88

FAX 04 38 70 13 96

OBJET Travaux Elagage et Abattage
Ligne 225 kV Eybens - Froges - Lancey

Mairie de Murianette
A l'attention de Madame le Maire
206 Montée du Champ de la Vigne
38420 MURIANETTE

COURRIER REÇU LE

13 FEV. 2017

N°*115*.....
Mairie de MURIANETTE

Seyssinet, le 26/01/2017

Madame le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 5 de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001, relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique, des travaux d'entretien, d'élagage et d'abattage vont être prochainement entrepris sur le territoire de votre Commune, afin d'assurer la sécurité des personnes et de l'ouvrage cité en référence dans la traversée de bois et forêts.

Afin de vous permettre d'en informer les intéressés et pour faciliter votre tâche, nous vous adressons une affiche destinée à être apposée au lieu d'affichage de la Commune.

Au préalable, nous souhaitons nous assurer que ces travaux sont compatibles avec votre réglementation locale. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir porter à notre connaissance toute réglementation de portée locale susceptible d'avoir un impact sur les travaux projetés. Vous pouvez également vous affranchir d'une réponse au présent courrier, dans ce cas, nous considérerons, au terme d'un délai d'un mois, qu'à votre connaissance, aucune réglementation locale ne concerne les activités projetées.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame le Maire, en notre considération distinguée.

Le Directeur du GMR Dauphiné,

Bertrand SCHIEBER

PJ : 5 Avis